

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7293551501**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7293551501>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 juin 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **65 - HAUTES PYRENEES**

*PYRENEES ASCENSEURS  
SAS à associé unique au capital de 37.000 €  
Siège social : 23 chemin des Ecureuils  
65690 BARBAZAN-DEBAT  
313.552.655 RCS TARBES*

A la suite du projet de fusion en date du 11 avril 2022, entre la société SCHINDLER, SA au capital de 8.594.520 €, ayant son siège social 5 rue Dewoitine 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, immatriculée sous le n°383.711.678 RCS VERSAILLES, et la société PYRENEES ASCENSEURS, il ressort :

- Que la fusion absorption de la société PYRENEES ASCENSEURS par la société SCHINDLER est soumise à un régime simplifié en application de l'article L.236-11 du Code de commerce dans la mesure où la société ROUX COMBALUZIER SCHINDLER détient 100 % du capital de la société absorbante et de la société absorbée. En conséquence, il n'y a pas lieu, en vertu de la loi, à approbation de la fusion par l'associé unique de la société absorbée et de la société absorbante, ni à l'établissement des rapports mentionnés au 4ème alinéa de l'article L.236-9 et de l'article L.236-10 du Code de Commerce ;
- Que le projet de fusion n'a subi aucune modification depuis son dépôt le 13 avril 2022 au greffe du tribunal de commerce de VERSAILLES et au greffe du Tribunal de Commerce de TARBES ;
- Que la société PYRENEES ASCENSEURS est, de ce fait, dissoute de plein droit – A COMPTER DU 31 MAI 2022 à 23h59 - sans qu'il y ait lieu de procéder à aucune opération de liquidation – la société absorbante prenant à sa charge l'intégralité des opérations actives et passives de la société absorbée.

En conséquence de ce qui précède, la location-gérance consentie par la société PYRENEES ASCENSEURS au

profit de la société SCHINDLER a pris fin de plein droit à cette même date.  
La société PYRENEES ASCENSEURS sera radié du RCS DE TARBES.  
Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

